

CRÈCHE L'ISLE AUX ENFANTS

TRANSFORMATION ET EXTENSION

Boudry - NE

Maître de l'ouvrage

Philip Morris Products SA
Quai Jeanrenaud 3
2000 Neuchâtel

Entreprise Générale

Implenia Entreprise Générale SA
Champs-Montants 10a
2074 Marin

Architecte

maison d'architecture
serge grad sa
Rue Léo-Châtelain 12
2063 Fenin

Ingénieur civil

Stirnemann Pascal SA
Rue des Moulins 2a
2108 Couvet

Bureaux techniques

Ingénieur CVSE:
Planair SA
Crêt 108a
2314 La Sagne

Géomètre

MAP Géomatique SA
Route des Gravieres 26
2012 Auvernier

Conception 2008 - 2010

Réalisation 2010 - 2012



SITUATION / PROGRAMME

Un bâtiment du XVII^{ème} siècle. Fort du succès de sa crèche lausannoise, Philip Morris lance un projet identique pour le site de Neuchâtel. L'objectif est d'accueillir 122 enfants, principalement de collaborateurs. L'implantation retenue est le bâtiment dit "Les Indiennes" et sa parcelle d'environ 2'800 m² jouxtant le futur musée du tram. Situé dans une zone d'ancienne localité, le lieu présente le double avantage d'être desservi par le tramway et d'être à proximité immédiate du parc naturel du "Pervou".

Le programme prévoit la reconversion du bâtiment historique, soit le maintien de ses façades, toiture et volumétrie - 4 niveaux en L d'une hauteur libre de 2,28 mètres qui se prête bien à la petite enfance - et le remplacement de l'annexe attenante, au nord et de l'entrepôt existant au sud.

PROJET

Un concept architectural respectueux de la volumétrie originelle.

Afin de contenir les espaces désirés et leur circulation, le projet s'orchestre autour de trois mesures principales. Une galerie vitrée est appliquée sur la façade ouest, sa transparence permettant une lecture fidèle à la volumétrie initiale et l'ouverture sur l'environnement.

Les deux annexes sont matérialisées de façon distincte, leur construction en bois s'inscrivant avec cohérence dans l'ensemble des aménagements extérieurs. Un sous-sol partiel est creusé essentiellement sous les nouvelles parties pour accueillir la cuisine, la buanderie, les services et les locaux techniques.

C'est ainsi que s'organisent, dans le bâtiment principal: un rez-de-chaussée pour la nurserie, divisible en 4 zones modulables; un 1^{er} étage pour les enfants de 2 à 3 ans, réparti en 2 zones modulables et complété par une grande terrasse de plain-pied sur l'annexe Sud; un 2^{ème} étage pour les 3-4 ans, comprenant 2 zones organisées sur 2 niveaux, dont les combles; avec, pour chaque étage, la galerie affectée aux repas et aux jeux en commun.

L'annexe Sud, en rez sur sous-sol, accueille les plus grands (4 à 5 ans) et dispose d'un accès direct à l'extérieur sous couvert. Le volume Nord, enfin, d'un étage sur rez, comprend les zones d'accueil et de vestiaires, ainsi que les espaces administratifs. Quant aux aménagements extérieurs, ils sont conçus dans la continuité des espaces intérieurs. Le tracé au sol est organique et le nivellement, variable, accueille des dunes ludiques agrémentées de jeux fixes.

Le radier, les dalles et la partie mansardée des combles est en béton armé, avec empochements dans les moellons de la façade.





Sauf trémies des ascenseurs, les murs sont en maçonnerie. Immérgé dans la nappe phréatique, le sous-sol est entouré d'un cuvelage. Les façades du volume existant sont recrépiées à l'ancienne; celles des volumes annexes sont en maçonnerie portante intérieure, isolation extérieure et finition en panneaux de bois teintés et recouverts de lattes de bois traité. La toiture mansardée, identique à l'existante et revêtue de petites tuiles plates, est ponctuée de nouvelles lucarnes (en lieu et place des originelles) en zinc anthra.

La chaleur est produite par une chaudière à pellets. La ventilation contrôlée est installée dans les surcombles. Les normes liées au label Minergie sont respectées.

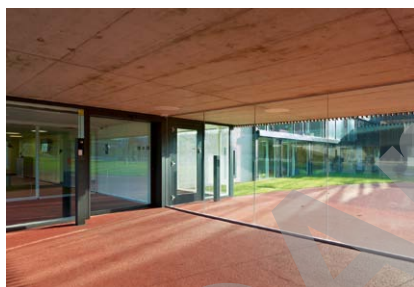
Le projet, dans son ensemble, présente toutes les caractéristiques de construction contemporaine et classique. Il satisfait en outre aux exigences élevées - en matière de sécurité de l'enfance - liées à ce type d'ouvrage.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	2'772 m ²
Emprise au rez	:	893 m ²
Jardin	:	1'000 m ²
Volume SIA 416	:	7'930 m ³
Coût total HT CFC 2	:	11'400'000.-
Surfaces brutes de planchers	:	2'490 m ²

Photos

L'utilisation généralisée du blanc intérieur permet aux enfants de colorer leur lieu de vie



entreprises adjudicatrices et fournisseurs

liste non exhaustive

Travaux spéciaux
IMPLENIA Travaux spéciaux
1026 Echandens

Maçonnerie
ZUTTON Construction SA
2002 Neuchâtel

Echafaudages
FASEL & Fils SA
2017 Boudry

Construction en bois
TSCHÄPPÄT SA
2043 Cornaux

Ferblanterie-Couverture
GOTTBURG Toitures et façades SA
2017 Boudry

Etanchéité
DENTAN SA
2074 Marin

Stores
GRIESSER SA
2074 Marin

Tableaux électriques
Groupe E Connect SA
1753 Matran

Electricité
JORDAN Electricité SA
2000 Neuchâtel

Alimentation de secours
NEWAVE Energy SA
1436 Chamblon

Eclairage
REGENT SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Détection incendie
SIEMENS Suisse SA
2072 St-Blaise

Contrôle d'accès
SECURITON SA
1010 Lausanne

Chauffage-Ventilation-Sanitaire
WINKENBACH SA
2300 La Chaux-de-Fonds

MCR-Régulation
Paul VAUCHER SA
1023 Crissier

Cuisine professionnelle
GINOX SA
1816 Chailly-Montreux

Ascenseurs
SCHINDLER SA
1753 Matran

Consortium Plâtrerie-Peinture
BUSCHINI SA - DEAGOSTINI SA
2000 Neuchâtel

Construction métallique
CMP Sàrl
1815 Clarens

Portes
GILGEN Door Systems AG
1530 Payerne

Menuiserie intérieure
RÖTHLISBERGER AG
3535 Schüpbach

Fenêtres et portes intérieures en bois
Menuiserie VAUTHIER SA
2017 Boudry

Chapes
BALZAN IMMER SA
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Revêtements de sols
PLASLICA Sàrl
2000 Neuchâtel

Carrelages
Carrelages SM SA
2015 Areuse

Aménagements extérieurs
DUCKERT SA
2016 Cortaillod

Revêtement synthétique en granulés
REALSPORT Group
1728 Rossens